



Cette incarcération intervient à la suite de soupçons de malversations dans le cadre de l'exécution du contrat-plan entre l'Etat et l'entreprise de BTP réorganisée en 2015.

En compagnie du directeur administratif et financier (DAF) du Matgénie, l'ancien DG du Parc national du matériel de génie civil a été placé en détention préventive depuis le 30 octobre 2019, puis incarcéré à la prison centrale de Kondengui. Procédure de paiement des prestations liées au contrat-plan n'autorisant pas d'impayés En effet tous les fonds nécessaires ont été débloqués et utilisés ce qui a éveillé les soupçons de malversations dans la mesure où la procédure de paiement des prestations liées au contrat-plan n'autorise pas d'impayés.

A en croire, les explications d'une source, « la contribution de l'Etat est toujours logée dans un compte du Trésor, et ne doit, en principe, jamais être décaissée si ce n'est pour aller dans le compte des entreprises titulaires des marchés passés dans le cadre du contrat-plan ».

Dans le cas d'espèce, les entreprises ayant réalisé des prestations n'ont pas été payées, alors que les fonds destinés aux différents paiements ont été sortis du compte y afférent au Trésor public.

Des sources imprégnées du dossier apprend qu'au moment où le taux d'exécution du contrat-plan entre l'Etat et le Matgénie culmine officiellement à 102% et que le Trésor public a

entièrement libéré les 5,8 milliards de FCFA promis dans le cadre de ce contrat (la contribution du Matgénie lui-même était de 2,5 milliards de FCFA, NDLR), certains prestataires (principalement de Cami Toyota et de Tractafic) sont encore dans l'attente des paiements pour un montant d'environ un milliard de FCFA.

EcoMatin
